

**Décisions de la Commission Régionale Interclubs
Suite à la réception des dossiers d'inscriptions**

Division	Club	Remarques	Décision de la CRI	Recours possible
R1B	SA 1	Pas de JA proposé pour officier pendant la saison d'ICR	150€ d'amende	Proposition de JAs plus proches sur les journées déjà attribuées. Possibilité aussi en fin de saison de proposer des JAs sur les journées de barrages.
R1B et R2B	BM	1 seule date de JA proposée pour 2 équipes engagées	150€ d'amende	Proposition de JAs plus proches sur les journées déjà attribuées. Possibilité aussi en fin de saison de proposer des JAs sur les journées de barrages.